

Annexe 3.4 : PV de réception de fin de chantier

PROCES VERBAL DE REFECTION

DEFINITIVE ☐

PROVISOIRE ☐

A - Identification du concessionnaire

B - Identification du surveillant de travaux/instructeur A.E.T/A.O.T

DG :

Direction :

Service :

C - Identification du maître d'œuvre.

D – Référence des travaux / référence dossier

■ Adresse des travaux :

■ Nature des travaux :

■ Référence A.E.T :

■ Date de la demande de travaux :

■ Fin d'exécution des travaux :

E – Prescriptions Particulières demandées

F - Réception

☐ Validation :

☐ Refus :

Cause du refus :

Le concessionnaire doit remédier, avant le, aux imperfections et malfaçons suivantes.....

☐ Fiche de contrôle au PANDA : ☐ remis ☐ non remis ☐ concerné ☐ non

☐ Autre :

☐ Sécurité/mise en demeure :

☐ Découpage de revêtement à la scie : ☐ oui ☐ non ☐ indéterminé ☐ non concerné

☐ Contrôle visuel du compactage de revêtement : ☐ acceptable ☐ non acceptable ☐ non concerné

☐ Contrôle de la planéité de la réfection : ☐ acceptable ☐ non acceptable

☐ Nettoyage de chantier : ☐ acceptable ☐ non acceptable

G – Signature des représentants du concessionnaire et du gestionnaire de la Voirie

A : le,

Signature du concessionnaire

Signature du gestionnaire de la voirie

